

Rencontre avec Anne Herbinet

Propos recueillis par Catherine Blaise

Revue Ombres et Lumière N° 165 septembre-octobre 2008

Rentrée des catéchismes. Pour tous ?

Anne Herbinet, responsable nationale de la pédagogie catéchétique spécialisée (PCS) depuis deux ans, nous dit le besoin urgent de faire connaître aux familles cette catéchèse adaptée et de susciter des vocations d'accompagnateurs.

Quelle est la spécificité de la catéchèse spécialisée ?

Spécialisée veut dire qu'il y a un ajustement de la pédagogie aux personnes. Cette catéchèse veut rejoindre les jeunes handicapés là où ils en sont de leur histoire familiale, de leur parcours personnel. C'est le père Bissonnier qui a été le grand inspirateur de cette pédagogie il y a plus de cinquante ans. Pour lui, la catéchèse ne peut se réduire à une somme de connaissances, elle est une mise en relation avec Dieu. Il prend l'initiative de se révéler aux hommes pour leur apporter le salut. A tous les hommes, quelles que soient leurs limites.

Cette pédagogie catéchétique spécialisée s'est-elle répandue facilement ?

Elle s'est diffusée rapidement, mais les questions reviennent sans cesse : les personnes qui ont un handicap, que comprennent-elles ? Sont-elles prêtes à recevoir tel ou tel sacrement ? Le récent texte national pour l'orientation de la catéchèse en France (11) le confirme : toute personne quelle qu'elle soit, est « capable de Dieu » et c'est l'action de Dieu qui est première. Les accompagnateurs sont des témoins de cette relation et de son mystère. Ils ont à accepter quelque chose qui les dépasse : toute personne vers qui j'irai, Dieu m'a précédé en elle. Comme pour tout enfant, la catéchèse permet de creuser cette intimité et cette connaissance du Christ, et de participer à la vie de la communauté chrétienne.

Comment se concrétise cette catéchèse ?

La catéchèse qui s'adresse aux personnes ayant un handicap fait beaucoup appel aux cinq sens, à l'intelligence concrète, avec des chants, des gestes, des mimes, des déplacements. C'est l'ensemble du corps qui est utilisé, comme dans la liturgie. Elle s'adapte aux possibilités de chacun. Le quotidien des personnes avec un handicap est marqué souvent par des questions de santé (traitements lourds, rééducation, hospitalisation) et par leurs liens avec la famille. Ce quotidien colore le temps d'accueil où chacun peut exprimer ce qu'il vit, et prend une grande place dans les intentions de prière des célébrations.

Chacun peut en être témoin : au cours des liturgies, les personnes handicapées ont un vrai bonheur à être réunies dans la prière communautaire. Leur aspiration à participer au corps ecclésial peut être un des signes de leur désir de participer au corps sacramentel. Les évêques de France le disent avec force : « il ne saurait être question de refuser un sacrement à quelqu'un qui en fait la demande, encore moins si cette personne est handicapée. »¹ Je me souviens de Loïc, un jeune de

¹ Texte National pour l'Orientation de la Catéchèse en France - Ed du Cerf-Bayard-Fleurus Mame 2006

dix-huit ans, qui allait recevoir pour la première fois l'Eucharistie. Nous préparions ensemble le sacrement de la réconciliation. Loïc ne parlait pratiquement pas. Par un geste, ou un simple mot, il nous faisait comprendre où il en était. Ainsi, à un moment, son voisin l'avait agacé, il lui a tendu la main. Cela a duré une seconde mais ce geste de pardon était sans équivoque. Il nous faut être très attentifs à l'expression des personnes et à bien les connaître. Être aussi dans une attitude de grande humilité.

Comment les familles ont-elles connaissance d'une catéchèse adaptée ?

Cette découverte se fait souvent par le biais d'un frère ou d'une sœur. La catéchiste en parle à la famille. Mais on ne pense pas toujours à la proposer. Or, cette pastorale nécessite que sans arrêt, des propositions soient faites. Les parents sont souvent tellement épuisés par leur parcours du combattant pour leur enfant, que la catéchèse vient en second plan. C'est à nous d'aller vers eux.

Il y a aussi le relais des paroisses, grâce à des tracts, des dépliants, des affiches. Quand aux établissements, lieu de vie pour les enfants, ils peuvent devenir le lieu d'une première annonce de la foi. Mais les directeurs d'établissement peuvent omettre d'informer de cette possibilité. Les familles ne doivent pas hésiter à en faire la demande. La spiritualité fait partie du projet individuel des personnes. La vraie laïcité permet de donner la possibilité aux jeunes de vivre leur foi quelle qu'elle soit, ce qui contribuera à leur épanouissement.

Qu'en est-il des catéchistes ?

Ceux qu'on sollicite pour faire cette catéchèse spécialisée craignent de ne pas savoir faire, ce qui est compréhensible. Mais nous offrons une formation aux animateurs de catéchèse au niveau national ² et diocésain. Des supports de formation, peu nombreux, certes, existent aussi, à choisir et à adapter. Et puis, les jeunes très rapidement rassurent ceux qui les accompagnent.

Mais nous manquons souvent d'animateurs pour assurer cette catéchèse, à faire connaître aux familles. Nombreux encore sont ceux qui ignorent que leur enfant ou les jeunes dans un établissement attendent cette annonce et cet accompagnement sur leur chemin de foi. Si vous pouviez le leur dire ! ...

² Service National de la Catéchèse et du Catéchuménat- SNCC – Pédagogie Catéchétique Spécialisée(PCs) Anne Herbinet - Tél : 01 72 36 69 93 - anne.herbinet@cef.fr – www.sncc.cef.fr